



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 6 février 2017 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Bernard Rousselle et Laurent Patenaude ainsi que madame la conseillère Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, le directeur du Service de sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau ainsi que deux (2) citoyens.

Sont absents: madame France Quintin Blum, conseillère et monsieur Alexandre Provost, conseiller.

1. Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

17-02-30 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2017
4. Rapports des comités
 - 4.1 Service de l'inspection
 - 4.2 Service de sécurité incendie
 - 4.3 Rapport sur les plaintes
5. Période de questions
6. Correspondance
 - 6.1 Demande d'appui de l'UPA
7. Présentation des comptes et engagements de crédits
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 ADMINISTRATION
 - 8.1.1 Règlement 16-315 - Modifications
 - 8.2 VOIRIE
 - 8.2.1 PIIRL 2015-146 STE-MARIE Rapport d'ouverture de soumissions
 - 8.2.2 PIIRL 2015-146 STE-MARIE Octroi de contrat conditionnel
 - 8.2.3 Offre de service pour la préparation de plans et devis pour travaux de pavage
 - 8.2.4 Demande de mesure du débit concernant le pluvial sur la rue St-Denis
 - 8.3 LOISIRS ET CULTURE
 - 8.3.1 Comité - Aréna de Bedford
 - 8.4 URBANISME
 - 8.4.1 Demande d'aménagement et de travaux d'entretien de cours d'eau
9. Deuxième période de questions
10. Divers
11. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, tout en gardant le point "Divers" ouvert.

3. Adoption du procès-verbal

17-02-31 Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2017

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2017 tel que rédigé.

4. **Rapports des comités**

Service de l'inspection

17-02-32 **Autorisation de dépenses - Mâts de drapeaux**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu d'accepter l'achat des mâts de drapeaux au montant de 1 621,15 \$.

17-02-33 **Autorisation de dépenses - Système d'alarme**

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu d'abroger la résolution 17-01-04 et de permettre l'achat d'un système d'alarme pour le Pavillon des loisirs au montant de 1 842,18 \$, selon l'offre de services de Sécurité Luc Lévesque inc.

Service de sécurité incendie

17-02-34 **Inspection des camions de pompiers**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu de procéder à l'inspection des camions de pompiers pour la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) par les Autobus Boulais.

Association des loisirs

Madame Cardinal informe le conseil des informations diffusées concernant l'appel de bénévoles pour former le comité de la Fête nationale. Elle mentionne également que l'assemblée générale annuelle de l'Association des loisirs se tiendra le 17 février à 19 h 30 au Pavillon des loisirs.

Comité consultatif d'urbanisme

Monsieur Bernard Rousselle informe le conseil que la réunion du comité concernant le premier projet de règlement de zonage aura lieu le 15 février 2017.

Centre d'entraide régionale d'Henryville

Monsieur Bernard Rousselle mentionne qu'une réunion aura lieu jeudi, le 16 février à 10 h 00 concernant la stratégie de marketing pour le projet " Les fruits et légumes frais près de chez vous ".

Comité de la Politique familiale

Monsieur Yves Barrette mentionne qu'un règlement pour les couches lavables sera préparé au cours du mois.

Rapport sur les plaintes

Madame Michèle Bertrand dépose le rapport des plaintes du mois de janvier 2017.

5. **Période de questions**

Aucune question n'est adressée au conseil.

6. **Correspondance**

17-02-35

Demande d'appui de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour le report d'application des modifications au programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a décrété par l'adoption du Décret 618-2014, le 26 juin 2014, des modifications au Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations;

CONSIDÉRANT QU'À l'occasion du discours sur le budget 2016-2017, le gouvernement a annoncé que des modifications seraient apportées au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA);

CONSIDÉRANT QU'EN mars 2016, le ministre des Finances a présenté *Le plan économique du Québec* par lequel il a annoncé une réforme administrative du Programme de crédit et taxes foncières agricoles (PCTFA) visant à assurer un traitement fiscal concurrentiel aux exploitants agricoles québécois;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la réforme annoncée, le gouvernement transfèrera la gestion du programme (PCTFA) à Revenu Québec et qu'il transformera les trois taux d'aide actuels en un seul au motif que cela allégera, de manière significative, la gestion du programme;

CONSIDÉRANT QU'À compter du 1^{er} janvier 2017, les terres agricoles exploitées par un producteur enregistré au MAPAQ seront admissibles à une aide financière correspondant à 78 % de la valeur des taxes municipales, ce qui signifie que les producteurs enregistrés ne recevront plus le même taux d'aide financière pour les taxes municipales et ne recevront plus aucune aide pour le paiement des taxes scolaires;

CONSIDÉRANT QU'EN annonçant cette réforme administrative, le gouvernement compte faire des gains administratifs de l'ordre de 1,5 million de dollars par année, gains qui semblent se faire, notamment au détriment des producteurs enregistrés auprès du PCTFA;

CONSIDÉRANT QU'IL est approprié de réformer le programme, mais que les producteurs agricoles s'objectent à ce que cette réforme leur transfère des coûts supplémentaires, ce qui met en péril la compétitivité et le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture;

CONSIDÉRANT QUE d'autres solutions sont possibles sans transférer les coûts de cette réforme aux producteurs agricoles;

CONSIDÉRANT les représentations faites par diverses organisations, dont l'Union des producteurs agricoles, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec auprès du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT les enjeux importants de la réforme de ce programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu:

DE demander au gouvernement de suspendre sa réforme administrative prévue pour le 1^{er} janvier 2017 pour permettre aux différentes associations concernées, dont l'Union des producteurs agricoles, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec, de faire les représentations appropriées sur les impacts réels de cette réforme sur les producteurs agricoles et de leur permettre de négocier les modalités de la réforme annoncée de façon à ce que les économies administratives escomptées ne soient pas assumées par les producteurs agricoles ni par les municipalités et que les producteurs agricoles bénéficient d'une aide favorisant la compétitivité, le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture.

17-02-36

7. Présentation des comptes et engagements de crédits

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu d'accepter le paiement des comptes de taxe des propriétaires inconnus 2017 pour un total de 160,55\$ et le paiement des comptes fournisseurs tels que présentés, le compte de Visa Desjardins, de la MRC du Haut-Richelieu, les prélèvements automatiques et le paiement des chèques salaire, des remises gouvernementales et de l'assurance collective effectués au cours du mois, le tout représentant les déboursés suivants:

Visa Desjardins		pour	748,07 \$
MRC Haut-Richelieu		pour	15 448,78 \$
Chèques fournisseurs	78250 à 78297	pour	66 863,78 \$
Cheques salaires	6195 à 6244	pour	30 375,32 \$
Prélèvements automatiques	2587 à 2605	pour	7 363,68 \$

8. Affaires nouvelles

ADMINISTRATION

17-02-37 Modifications au Règlement no. 16-315

Il est proposé par madame Catherine Cardinal appuyée par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu de modifier le règlement 16-315 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 739 860,03 \$ ET UN EMPRUNT DE 507 000 \$ CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE DU RANG SAINTE-MARIE, TRONÇONS 3-6, 3-7 ET 3-9 ET LES TRAVAUX RÉFECTION DES PONCEAUX #537 ET #193 DU PIIRL À SAINT-ALEXANDRE tel que:

- Retirer du texte du règlement le deuxième considérant puisque la municipalité ne se prévaut pas de l'article 1093.1 du Code municipal;
- Corriger l'article 3 pour remplacer le montant de 168 918,00 \$ par 232 860,03 \$.

VOIRIE

PIIRL 2015-146 rang Sainte-Marie - Rapport d'ouverture des soumissions

Dépôt de l'ouverture des soumissions pour la réhabilitation des tronçons de la chaussée du rang Sainte-Marie et les travaux de réfection de deux ponceaux, ayant lieu le jeudi 2 février 2017 à 11 h 00 au bureau municipal de Saint-Alexandre.

Voici les résultats:

Pavages Maska Inc.	pour 615 233,06 \$
Eurovia Québec Construction inc.	pour 637 499,81 \$
Construction Techroc Inc.	pour 664 414,43 \$
Construction Bau-Val Inc.	pour 677 793,73 \$
Sintra Inc.	pour 734 749,12 \$
Béton Mobile St-Alphonse Inc.	pour 738 346,46 \$
Pavage Axion Inc.	pour 816 551,90 \$

17-02-38 Offre de service de Consultants S.M. inc. pour la préparation de plans et devis pour travaux de pavage

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu d'accepter l'offre de service de la firme de Consultants S.M. inc., pour la préparation des plans et devis, les services pendant l'appel d'offres et la surveillance des travaux pour le pavage des rues Boulais, de la Chute, des Prés, des Champs et du stationnement du CPE Joie de Vivre, au montant de 19 950,00 \$ plus les taxes applicables.

17-02-39 Demande à la MRC du Haut-Richelieu pour la mesure du débit concernant le pluvial sur la rue Saint-Denis

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu de faire une demande de mesure du débit concernant le pluvial sur la rue Saint-Denis à la MRC du Haut Richelieu.

LOISIRS ET CULTURE

17-02-40 Nomination sur le comité de gestion de l'Aréna de Bedford

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu de nommer monsieur Luc Mercier pour siéger sur le comité de gestion de l'Aréna de Bedford.

URBANISME

17-02-41

Demande d'aménagement et de travaux d'entretien de cours d'eau Rivière du Sud, Branche 1

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Alexandre a reçu une demande de monsieur René Bessette afin de procéder à l'entretien et le nettoyage du cours d'eau Rivière du sud, Branche 1, sur les lots 4 390 070, 4 391 071 et 4 390 472;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu:

QUE la demande soit faite auprès de la MRC du Haut-Richelieu afin que des travaux de nettoyage soient effectués dans le cours d'eau Rivière du sud, Branche 1;

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Alexandre avise la MRC du Haut-Richelieu de son intention de procéder à la répartition des frais encourus selon la superficie contributive des terrains situés sur le territoire de la municipalité et à cet effet, demande à la MRC du Haut-Richelieu de produire un projet de répartition avec une marge de plus ou moins 10 % d'erreur, à titre indicatif seulement, sans obligation de la part de la municipalité à maintenir ce mode de répartition;

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés.

9. Deuxième période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

10. Divers

17-02-42

Remise d'une bourse à la Relève agricole

CONSIDÉRANT QU'une demande partenariat entre la MRC du Haut-Richelieu, le Conseil Économique et Tourisme Haut-Richelieu et la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu pour la remise d'une bourse à la relève agricole;

CONSIDÉRANT QU'une somme de 8 000 \$ est amassé jusqu'à présent, provenant de divers partenaires de la région et que cette bourse sera remise lors du Gala de l'Excellence 2017 de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative encourage les jeunes du milieu agricole à s'établir en agriculture;

CONSIDÉRANT QU'une bonne partie du territoire de la municipalité de Saint-Alexandre est agricole;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire appuyer l'entrepreneuriat agricole et contribuer au dynamisme du milieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu de répondre favorablement à la demande et de remettre un montant de 500 \$ au Conseil Économique et Tourisme Haut-Richelieu pour la remise d'une bourse à la Relève agricole.

17-02-43

11. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 21 h 15.

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière